**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation

**Band:** 13 (1974-1975)

**Heft:** 56

**Artikel:** Conséquence de la crise économique mondiale : les internats suisses

n'affichent plus "complet" sont-ils menacés de disparaitre?

**Autor:** Ley, A.-M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-911420

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## LES INTERNATS SUISSES N'AFFICHENT PLUS «COMPLET» SONT-ILS MENACES DE DISPARAITRE?

Qui ne s'est trouvé quelque peu dans l'embarras le jour où il a reçu d'amis de l'étranger une demande de conseil sur le choix d'un internat, en Suisse, pour leur enfant? Il existe en effet plus de 80 internats affiliés à la Fédération suisse des écoles privées. L'Office national suisse du tourisme,

L'Office national suisse du tourisme, le Département politique fédéral, de même que les ambassades et consulats de Suisse dans le monde entier fournissent la liste des écoles privées. En plus du service scolaire de la Fédération suisse des écoles privées, il existe également des centres de renseignements scolaires privés à Genève, Lausanne et Zurich.

Celui de Genève, par exemple, est dirigé par un ancien directeur d'internat qui entretient des relations personnelles avec les directeurs de pensionnats et qui connaît les établissements qu'il recommande. Sans aucun frais pour les parents, il s'efforce de trouver en Suisse l'école qui conviendra le mieux à leur enfant, au triple point de vue moral, affectif et scolaire.

Les écoles de notre pays jouissent à l'étranger d'une excellente réputation en raison de la qualité de leur enseignement, un enseignement qui peut être très personnalisé et qui est assumé en général par des professeurs de premier ordre et très bien payés. Autre facteur apprécié à l'étranger :

Autre facteur apprécié à l'étranger : le climat. Tout d'abord, le climat moral, car le directeur se double d'un pédagogue expérimenté, et souvent sa femme collabore avec lui, ce qui confère à la maison une ambiance plus familiale. Ensuite, la stabilité politique de la Suisse, qui fait que les écoles privées ne sont pas politisées. Enfin le climat proprement dit, l'air sain des montagnes et du bord des lacs.

Mais la situation économique actuelle fait que le secteur des écoles privées connaît des difficultés analogues à celles de l'hôtellerie helvétique. L'inflation provoque un renchérissement des coûts d'exploitation. Les petits instituts sont les plus fragiles; plusieurs d'entre eux ont fermé leurs portes ces dernières années, ce qui est à déplorer,

car c'est l'enseignement individualisé qui est menacé de disparition.

D'autre part, les prix de pension ont augmenté de façon foudroyante, ce qui provoque des difficultés dans le recrutement des élèves. Aucun problème, naturellement, pour les classes très aisées pour qui le prix de l'écolage n'a pas d'importance. Mais un problème certain pour les cadres supérieurs dont les traitements atteignent un plafond. Ces dernières années, c'est dans cette catégorie que se recrutaient beaucoup de pensionnaires; à cause de la chute du dollar et de l'augmentation des prix de pension, les parents hésitent désormais à placer leur enfant dans un internat. En 1971, le prix moyen d'écolage et de pension d'un élève s'établissait à 12.000 francs ou à 3.000 dollars. En 1974, il est de 15.000 francs ou de 5.000 dollars.

Cette année, les inscriptions ont été plus tardives que d'habitude et il y a encore de la place dans certains instituts.

A.-M. LEY.

Trib. de Genève



